



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Annonce de la date de l'élection partielle dans Tununiq

IQALUIT (Nunavut), le 25 avril 2019 – L'élection partielle dans la circonscription de Tununiq, nécessaire en raison du récent décès de son député, l'honorable Joe Enook, aura lieu le 16 septembre 2019.

« Tenue à cette date, l'élection partielle garantira que la population de Pond Inlet sera représentée à l'Assemblée législative lors de la session d'automne », a indiqué le premier ministre Joe Savikataaq.

La date ayant été confirmée par le Conseil des ministres, la commissaire du Nunavut fera une proclamation officielle en vue de la prise du décret, comme l'exige l'article 38 de la *Loi électorale du Nunavut*. Le décret sera pris le 12 août 2019.

Élections Nunavut diffusera de plus amples renseignements à l'intention des candidates et candidats potentiels dans les prochaines semaines.

###

Renseignements aux médias

Angela A. Petru
Directrice intérimaire des communications
Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales
Gouvernement du Nunavut
867 975-6004
apetru@gov.nu.ca